



À LA RENCONTRE
DES ACTEURS
DE LA RECHERCHE

Les outils ANR

22 septembre 2022

Les points abordés pendant le webinar

- Le portail des AAP
- Les outils ANR pour le conventionnement et le financement
- Le portail de suivi des projets



À LA RENCONTRE
DES ACTEURS
DE LA RECHERCHE

Le portail des appels à
projets et à candidatures

22 septembre 2022

appelsprojetsrecherche.fr : simplifier et améliorer la lisibilité de l'offre de financement dans toutes les disciplines de recherche.

Un projet inscrit dans la LPR

« Un portail unique présentant l'ensemble des appels à projets sera mis en place, à l'instar de ce qui existe dans d'autres pays, et il sera progressivement enrichi de nouveaux outils et services à l'attention des porteurs de projets et des bénéficiaires. »
(cf. rapport annexé de la LPR)

➤ Porté par 6 partenaires, acteurs du financement de la recherche

 **anr**[®]

 INSTITUT
NATIONAL
DU CANCER

 **anRS**
Agence nationale de recherches
sur le sida et les hépatites virales

 **ADEME**

AGENCE DE LA
TRANSITION
ÉCOLOGIQUE

 **anses**
ANALYSE, ÉVALUATION, SÉCURITÉ, SANTÉ

 **Inserm**
Institut national
de la santé et de la recherche médicale

➤ Partager l'information auprès de tous – Une V1 qui offre

- Un accès unifié aux appels à projets et à candidatures des 6 partenaires
- Un accès facilité (moteur de recherche, filtres, ...)
- La possibilité d'être notifié de la publication de nouveaux appels

Le portail sera progressivement enrichi de nouvelles fonctionnalités et rejoint par de nouveaux partenaires.

Bienvenue sur le portail appelsprojetsrecherche.fr

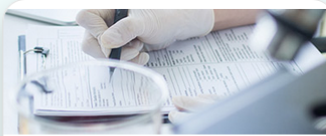
Consultez les appels à projets et candidatures en cours et à venir des partenaires du portail.

Mots-clés, thématiques...



[Découvrir tous les appels à projets / candidatures](#) >

Nouveaux appels



ANR

7ème édition de l'appel Open Research Area (ORA) pour les sciences sociales

L'objectif est de renforcer la coopération internationale dans le champ des sciences sociales, en finançant des projets de haute qualité scientifique. Ce programme est destiné à permettre le financement de projets de recherche intégrés entre des partenaires d'au moins trois des quatre pays participants. Dans le cadre de cet appel, ouvert à toutes les thématiques et à l'ensemble des sciences sociales, la couverture disciplinaire est susceptible de varier en fonction des agences impliquées. Des projets peuvent être déposés dans l'ensemble du...



ADEME

Programme COOPTER - Territoires de Services et de Coopérations

Vous accompagnez des projets d'acteurs économiques ou de développement territorial. Vous souhaitez vous professionnaliser dans l'accompagnement de projets territoriaux d'économie de la fonctionnalité et de la coopération. L'ADEME élargit la communauté d'accompagnateurs du programme « Territoires de Services et de Coopérations » (CoopTer) qui est un programme de recherche-intervention pour un développement durable des territoires. Cet appel à candidatures vise à recruter des personnes désirant se...

anses
programme national
de recherche
environnement santé travail

ANSES

Appel à projets de recherche radiofréquences

Le PNR EST ambitionne de conduire les communautés scientifiques à produire des données utiles aux différentes phases de l'analyse du risque sanitaire et, ainsi, à rapprocher recherche et expertise scientifique. L'appel à projets 2021 porte sur le thème « Radiofréquences et santé ». Il est ciblé sur des questions à la recherche posées par l'Anses, les ministères et les agences de l'état concernées par ces thématiques. Cet appel à projets est financé par l'Anses sur des budgets délégués par le ministère chargé de la transition écologique et solidaire. Le processus de sélection de l'appel 2021 se fera en deux étapes : une première sélection sur lettre d'intention...



À LA RENCONTRE
DES ACTEURS
DE LA RECHERCHE

Les outils ANR pour le
conventionnement et le
financement

22 septembre 2022

LES DOCUMENTS ET OUTILS MIS À DISPOSITION

- **Informations disponibles à partir du site internet de l'ANR:** <https://anr.fr/fr/rf/>
 - Les règlements financiers (toutes éditions) et les décisions modificatives
 - Des fiches pratiques (8 disponibles)
 - Un outil de calcul de fongibilité
 - Les maquettes de relevés de dépenses et annexes financières
 - Le formulaire de déclaration des activités économiques permettant la qualification des catégories de bénéficiaires
 - Une FAQ administrative et financière (en cours d'actualisation)
- **Informations disponibles et téléchargeable à partir du site de suivi de projet (SIM):** <https://aap.agencerecherche.fr>
 - Les actes attributifs
 - Les formulaires de demande de modifications contractuelles
 - Les maquettes de relevés de dépenses et annexes financières
 - A venir d'ici la fin de l'année : accès à l'ensemble des onglets disponibles : Annexe financière, Partenariats et dates, Suivi administratif et financier et gestion des habilitations directement par la tutelle.

➤ Focus sur l'outil de fongibilité

Objectif:

Vous permettre de déterminer si vos modifications budgétaires respectent ou non les règles du règlement financier et donc d'adapter vos demandes d'information ou de dérogation à l'ANR.

Utilisation

Outil unique pour toutes les éditions. Téléchargeable sur le site internet ANR.

Document au format Excel avec une notice d'utilisation en premier onglet.

Seules les cases blanches sont à remplir. Deux espaces différents : les premières colonnes pour les éditions antérieures à 2017 et les autres colonnes pour l'édition 2017 et postérieures.

Alerte en rouge si dépassement de plus de 30% de fongibilité et si la prestation de service dépasse le seuil de 50% du montant de l'aide.

Exemples:

Edition antérieure à 2017:

| | A | B | C | D | E | F |
|----|-----------------------------------|--------------------------|------------------------------|----------------------------------|----------------------------|--------------------------|
| 1 | | | | MONTANT DEPASSEMENT | TAUX DE FONGIBILITE | PRESTATIONS |
| 2 | Montant du RJD | Montant de l'aide | Fongibilité autorisée | 5 000,00 € | 33,33% | |
| 3 | 132 852,00 | 150 000 | 45 000 | Fongibilité dépassé | OK | |
| 4 | TOUTES EDITIONS AVANT 2017 | | | | | |
| 5 | Taux d'aide | Equipement RJD | Equipement AF | | Fonctionnement RJD | Fonctionnement AF |
| 6 | 100,00% | 50 000 | 0 | TOTAL | 82 852,00 | 150 000,00 |
| 7 | | 50000 | 0 | Personnel (Avec financement ANR) | 50 000,00 | 100 000,00 |
| 8 | | | | Prestation de service | 32 852,00 | 50 000,00 |
| 9 | | | | Mission | | |
| 10 | | | | Autres dépenses | | |
| 11 | | | | Facturation interne | | |
| 12 | | | | | | |

Dépassement 50% prestation de service:

| | A | B | C | D | E | F |
|----|-----------------------------------|--------------------------|------------------------------|----------------------------------|----------------------------|-----------------------------|
| 1 | | | | MONTANT DEPASSEMENT | TAUX DE FONGIBILITE | PRESTATIONS |
| 2 | Montant du RJD | Montant de l'aide | Fongibilité autorisée | | | |
| 3 | 132 850,00 | 150 000 | 45 000 | | OK | PRESTATIONS > 50% |
| 4 | TOUTES EDITIONS AVANT 2017 | | | | | |
| 5 | Taux d'aide | Equipement RJD | Equipement AF | | Fonctionnement RJD | Fonctionnement AF |
| 6 | 100,00% | 0 | 0 | TOTAL | 132 850,00 | 150 000,00 |
| 7 | | | | Personnel (Avec financement ANR) | 50 000,00 | 75 000,00 |
| 8 | | | | Prestation de service | 82 850,00 | 75 000,00 |
| 9 | | | | Mission | | |
| 10 | | | | Autres dépenses | | |
| 11 | | | | Facturation interne | | |
| 12 | | | | | | |

LA PRÉ-SAISIE AUTOMATIQUE DES DONNÉES ADMINISTRATIVES EN PHASE DE SOUMISSION

Contexte:

En phase de soumission, le responsable scientifique doit systématiquement saisir manuellement les données administratives de sa tutelle gestionnaire.

L'ANR a mis à jour sa base de données et d'informations concernant les établissements afin d'harmoniser ces données et supprimer les doublons.

Données pré-saisies:

Dans le cadre de la phase 2 de l'AAPG 2021, l'ANR a expérimenté la mise en place d'une pré-saisie des données. Ce processus est généralisé à compter de septembre 2021.

Le responsable scientifique identifie son numéro RNSR ou le numéro Siret de sa tutelle gestionnaire et automatiquement, les données administratives sont complétées selon les données ANR. Celles-ci peuvent faire l'objet d'une validation directe ou de modification si nécessaire.

Concernant le type de financement (marginal ou complet), une préconisation selon l'établissement saisi est faite si cet établissement a été catégorisé chez nous au préalable.

Alerte sur la déclaration des sièges sociales:

Certains responsables scientifiques saisissent les données du siège au lieu de la délégation. Ce qui entraîne une phase de modification après sélection pour actualiser les bonnes données et pouvoir conventionner le projet.

VALIDATION DES ANNEXES FINANCIÈRES

Rappel du contexte:

Depuis 2020, l'ensemble des organismes de recherche publics valident leurs annexes financières directement sur notre site de suivi de projet ce qui remplace la signature de ces dernières.

Sensibilisation sur les délais de validation :

Attente validation de tous les établissements pour conventionnement d'un projet

Relances automatisées:

Dès septembre 2021, mise en place une relance automatique tous les 10 jours afin d'alerter les valideurs des actions restantes.

Contact:

En cas de problème technique, de demande ou modification d'habilitation, vous disposez d'une adresse mail unique :

SIM.DCF@agencerecherche.fr



À LA RENCONTRE
DES ACTEURS
DE LA RECHERCHE

L'outil de suivi de projets

22 septembre 2022

Les Outils ANR

L'ANR développe des outils ayant pour objectif de simplifier les processus et de permettre aux bénéficiaires des aides d'accéder facilement aux informations relatives aux projets.

C'est l'objectif poursuivi par le Portail de suivi des projets qui sera complété fin 2021 par un GRC.

Au cours de ce Webinaire, les évolutions du portail vont être présentées.

Gestion de la relation avec les publics
utilisateurs



À LA RENCONTRE
DES ACTEURS
DE LA RECHERCHE

La complémentarité Portail de suivi des Projets / SIM

Portail de suivi des projets

Le portail de suivi des projets est déployé depuis octobre 2020.

Il donne de la visibilité :

- aux « *coordinateurs de projets, responsables scientifiques, gestionnaires administratifs, tutelles gestionnaires, sièges, directeurs de laboratoires, les services administratifs/financier* »
- sur les informations administratives et financières clés (*les versements des aides, les livrables en retard, les demandes de modifications en cours...*) des projets qui les concernent
- sur l'ensemble des projets de tous les AAP du plan d'actions hors PIA depuis la soumission jusqu'au suivi des projets.
- Sur les indicateurs de suivi des projets, les tableaux de bord et le reporting

Les projets soldés et abandonnés ne sont pas importés dans le portail.

Le Portail de Suivi des Projets est mis à jour tous les soirs et intègre les modifications réalisées dans les outils métier (SIM ou IRIS) avant 12h.

Aucune demande de modification ou dépôt de documents n'est possible via le Portail de Suivi des Projets mais un lien permettant d'accéder directement au SIM existe.

A venir, il permet de poser toutes les questions relatives aux projets via un « Formulaire », ce module est en cours de conception. Son déploiement est prévu avant fin 2021.

Pour tous problèmes de connexion lié au **portail de suivi des projets**, l'adresse support-portail@anr.fr est mise à votre disposition.



À LA RENCONTRE
DES ACTEURS
DE LA RECHERCHE

La complémentarité Portail de suivi des Projets / SIM

Systeme information métier (SIM)

Le SIM est accessible aux [coordinateurs / responsables scientifique](#) des projets.

Le SIM n'est pas accessible aux :

- [Directeurs de laboratoires](#)
- [Chargé du suivi administratif et financier sauf si cette personne est habilitée au niveau de la tutelle gestionnaire à valider les annexes financières...](#)

Le SIM permet de :

- suivre le projet sur toutes les phases (Soumission, Conventionnement, Suivi) :
- Déposer un projet
- Compléter les données dans le cadre d'un projet en cours de dépôt
- Déposer les livrables demandés par l'ANR
- Suivre les versements effectués et prévus
- Faire une demande de modification de projet en suivi
- Télécharger les documents contractuels

Le SIM permet [aux établissements gestionnaires](#) de :

- Consulter et valider les annexes financières
- Télécharger les actes attributifs
- Déposer et/ou suivre les demandes de modification de projet en Suivi

A venir:

- Suivre les livrables demandés par l'ANR
- Suivre les versements effectués et prévus
- Gérer les personnes associés à l'établissement

Le SIM permet aux [établissements hébergeants](#) de :

- Consulter le projet

A venir:

- Gérer les personnes associés à l'établissement si l'ANR le permet

Si vous avez un problème sur la connexion ou de modification d'information de contact via le SIM, l'adresse mail SIM.DCF@agencerecherche.fr est à votre disposition.



À LA RENCONTRE
DES ACTEURS
DE LA RECHERCHE

Portail de Suivi des Projets – Les profils

Rappel : Vision pour chaque profil

Il existe 6 profils d'accès au portail de suivi de projets :

- Siège : voit tous les projets auxquels il est lié par le même SIREN ou siret siège
- Entité (Délégation régionale, Centre, Établissement secondaire) : voit tous les projets auxquels elle est liée par le même SIRET
- Directeur de laboratoire : voit tous les projets auxquels il est lié par le même numéro RNSR
- Coordinateur : voit tous les projets et partenaires du consortium qui sont rattachés aux projets
- Responsable scientifique : voit tous les projets qui lui sont rattachés
- Responsable administratif : voit tous les projets qui lui sont rattachés.

Portail de Suivi des Projets – Les profils

Points d'attention :

➤ Les profils « Siège et Entité » :

- Si les adresses mails ne sont pas renseignées dans les outils métiers de l'ANR (SIM ou NSI), une demande émanant du représentant de l'établissement doit être adressée à support-portail@anr.fr indiquant le profil à rattacher à chaque personne.

Le compte sera créé dans l'outil SIM et l'accès au Portail de Suivi des Projets sera effectif sous 48h.

➤ Le profil « Directeur de laboratoire » :

Pour accéder au portail en tant que directeur de laboratoire, plusieurs conditions doivent être réunies :

- Il faut que le directeur soit référencé dans le RNSR <https://appliweb.dgri.education.fr/rnsr/> :
- Il faut également que le courriel du directeur soit renseigné au niveau de son profil personnel dans le RNSR.
- Il faut également s'assurer que le partage des données soit autorisé.

Gestion de la relation avec les publics
utilisateurs



À LA RENCONTRE
DES ACTEURS
DE LA RECHERCHE

Les évolutions du Portail du Suivi des Projets

- Affichage des différentes catégories de dépenses ainsi que le préciput part gestionnaire « à partir des éditions 2017 », seront disponible courant octobre 2021.
- Nouveau : affichage du préciput part laboratoire « à partir de l'édition 2021 », sera disponible courant octobre 2021.

3 Données financières

Actualiser

| Partenaire | 1↓ N° Décision/Convention du partenaire | Catégories de dépenses | | | | | | | | | | Préciputs | | |
|------------|---|---------------------------|----------------------|---|--|---|--|------------------------------------|---------------------------------|--|--|-----------------|---|-------------------------|
| | | Permanents / Pers.mois | Coût - Permanents | Non permanents avec financement demandé | Coût - Non permanents avec financement demandé | Non permanents sans financement demandé | Coût - Non permanents sans financement demandé | Instruments et matériels (€) | Bâtiments et terrains (€) | Prestations de service et droits de PI (€) | Frais généraux non forfaitisés (€) | Total des coûts | Préciput gestionnaire / Frais de gestion et de structure | Préciput Laboratoire |
| INSTITUT | ANR-21 | 5,00 | 26 999,00€ | 12,00 | 40 000,00€ | 0,00 | 0,00€ | 31 377,68€ | 0,00€ | 65 000,00€ | 2 000,00€ | 165 376,68€ | 13 837,77€ | 2 767,55€ |

Gestion de la relation avec les publics
utilisateurs



À LA RENCONTRE
DES ACTEURS
DE LA RECHERCHE

Les évolutions du Portail du Suivi des Projets

| Évolutions | Éditions concernées | Disponibilités |
|---|--|--|
| <ul style="list-style-type: none">➤ Une vision sur chaque projet :<ul style="list-style-type: none">▪ Part préciput tutelle gestionnaire▪ Part préciput laboratoire➤ Une vision pour la tutelle hébergeante :<ul style="list-style-type: none">▪ Part préciput tutelle hébergeante➤ Export + tableaux de bord avec une vision consolidée sur :<ul style="list-style-type: none">▪ Part préciput tutelle gestionnaire▪ Part préciput laboratoire▪ Part préciput tutelle hébergeante | <ul style="list-style-type: none">▪ A partir des éditions 2017▪ A partir de l'édition 2021 ▪ A partir de 2019 (sur l'édition 2018) | <ul style="list-style-type: none">▪ Courant octobre 2021 |

Gestion de la relation avec les publics
utilisateurs



À LA RENCONTRE
DES ACTEURS
DE LA RECHERCHE

Les évolutions du Portail du Suivi des Projets

- Un indicateur sur les « Livrables attendus dans les 3 prochains mois », disponible courant octobre 2021 :

| Livrables attendus dans les 3 prochains mois ✕ | | | | |
|---|---------------------------|---------------------------------------|--------------------|--------------------------------------|
| Livrables attendus dans les 3 prochains mois - 1087 trouvés | | | | |
| Page 1 sur 109 < > | | | | |
| 1↓ Acronyme du projet | ↕ Décision/Convention ANR | ↕ Livrable attendu | ↕ Date d'échéances | ↕ Date de fin du projet scientifique |
| 2D | ANR-20 | Accord de consortium | 01/10/2021 | 31/12/2024 |
| 2M | ANR-19 | Plan de gestion des données à 24 mois | 01/11/2021 | 30/04/2023 |
| 2 | ANR-19 | Rapport intermédiaire à 18 mois | 01/10/2021 | 30/09/2024 |
| 2O | ANR-20 | Accord de consortium | 01/11/2021 | 30/11/2023 |
| 3D | ANR-20 | Accord de consortium | 01/10/2021 | 31/08/2024 |
| 3 | ANR-19 | Plan de gestion des données à 24 mois | 01/10/2021 | 31/03/2024 |
| 3 | ANR-19 | Plan de gestion des données à 24 mois | 01/11/2021 | 30/10/2023 |
| 3D | ANR-20 | Accord de consortium | 01/10/2021 | 31/01/2025 |
| 3D | ANR-19 | Plan de gestion des données à 24 mois | 01/10/2021 | 31/03/2024 |
| 5G | ANR-20 | Accord de consortium | 01/11/2021 | 30/09/2024 |

Gestion de la relation avec les publics
utilisateurs



À LA RENCONTRE
DES ACTEURS
DE LA RECHERCHE

Les évolutions du Portail du Suivi des Projets

- Un indicateur sur les « Projets en cours de modification » ainsi qu'une alerte sur l'état de la demande « En attente d'information complémentaire », disponible courant octobre 2021 :

Projets en cours de modification ✕

Projets en cours de modification - 75 trouvés

Page 1 sur 53 < >

| ☰ | ⇅ Acronyme du projet | ⇅ Date de fin du projet scientifique | ⇅ Décision/Convention ANR | ⇅ Etat du projet | ⇅ N° de demande de modification |
|-----|---|--------------------------------------|---------------------------|------------------|---------------------------------|
| ▼ ↑ | En attente d'informations complémentaires pour validation : (3 items) | | | | |
| | A | 31/05/2022 | ANR-18 | En suivi | 2 |
| | HA | 30/09/2021 | ANR-17 | En suivi | 7 |
| | MC | 30/06/2022 | ANR-17 | En suivi | 2 |
| ▼ ↑ | En attente d'informations complémentaires pour prise en charge : (2 items) | | | | |
| | Cu | 30/11/2021 | ANR-17 | En suivi | 8200 |
| | F | 30/09/2022 | ANR-19 | En suivi | 7766 |
| ▼ ↑ | A valider : (53 items) | | | | |
| | 3 | 14/03/2025 | ANR-20 | En suivi | 7832 |
| | A | 31/12/2024 | ANR-20 | En suivi | 6808 |

Alerte sur l'état de la demande

Gestion de la relation avec les publics utilisateurs



À LA RENCONTRE
DES ACTEURS
DE LA RECHERCHE

Les évolutions du Portail du Suivi des Projets

- De nouvelles informations dans l'export disponible courant courant octobre 2021 :
 - Tutelle hébergeante - Tutelle gestionnaire - Co-financeur

| R | S | T | U | V | W | X |
|-------------|------------|------------|---------------------|----------------------|--------------|-----------|
| Echéanciers | Date verse | Date paiem | Tutelle hébergeante | Tutelle gestionnaire | Co-financeur | Montant d |
| ANR-20- | 01/10/2020 | 17/12/2020 | Sorbonne Université | Sorbonne Université | | 657720 |
| ANR-20- | 01/10/2021 | 18/05/2021 | Sorbonne Université | Sorbonne Université | | 657720 |
| ANR-20- | 01/10/2022 | | Sorbonne Université | Sorbonne Université | | 657720 |

- Date échéance des livrables

| I | J | K | L | M | N |
|-----------------|---------------------------|----------------|-----------------------|-----------------------------|--------|
| Date fin projet | Livrables attendus | Etat du projet | Identifiant du projet | Date échéance des livrables | Statut |
| 31/12/2013 | Accord de consortium | En suivi | 4780369 | 30/12/2011 | Déposé |
| 31/12/2013 | Attestation de conformité | En suivi | 4780369 | 30/12/2011 | Déposé |
| 31/12/2013 | Rapport final | En suivi | 4780369 | 30/10/2014 | Déposé |

Gestion de la relation avec les publics
utilisateurs



À LA RENCONTRE
DES ACTEURS
DE LA RECHERCHE

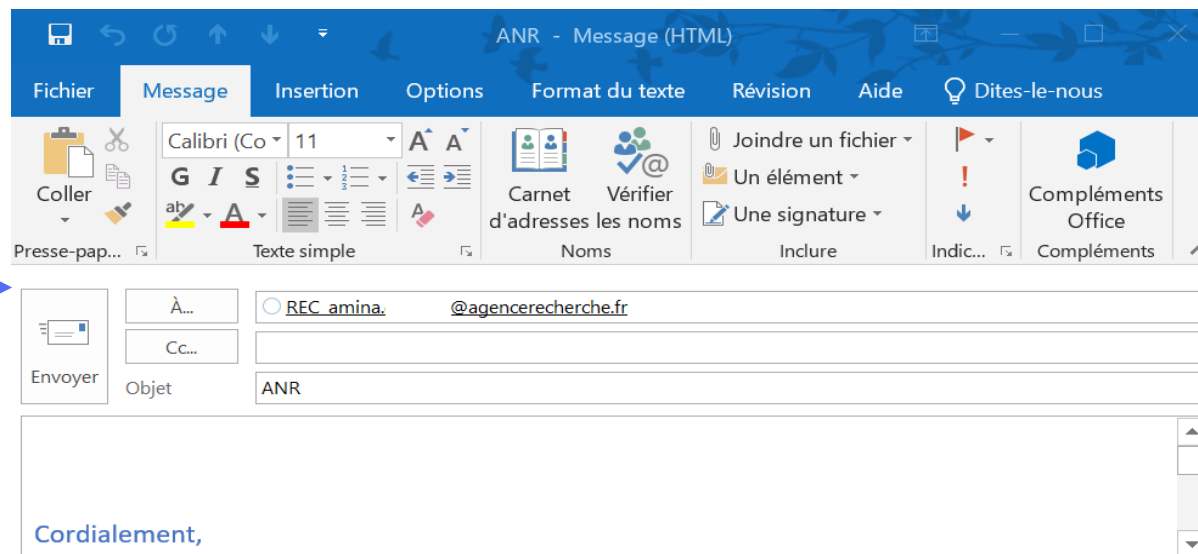
Les évolutions du Portail du Suivi des Projets

- De nouvelles fonctionnalités:
 - Lien hypertexte pour envoyer un mail à un contact ANR

▼ 4 Contacts ANR

| Nom | Prénom | Email | Numéro de téléphone | Fonction |
|-----|--------|---|---------------------|----------------------------------|
| | Amina | REC_amina. | | Chargé(e) de projet scientifique |

En cliquant sur l'adresse mail
du contact ANR, il nous
envoie direct vers le lien
Outlook



Les évolutions du Portail du Suivi des Projets

- Rechercher par nom de Laboratoire, par Co-financeur, Comité (CE):

Recherche de projet

| | | | |
|--|-------------------------|----------------------------------|----------------------------|
| Titre | | | |
| Année édition | Sélectionnez une valeur | Acronyme | |
| AAP | Sélectionnez une valeur | Décision/Convention ANR (CE) | |
| Etat du projet | Sélectionnez une valeur | Responsable Scientifique | |
| Catégorie | Sélectionnez une valeur | SIRET | RNSR |
| Instruments | Sélectionnez une valeur | Début d'éligibilité des dépenses | Fin du projet scientifique |
| Chargé(e) de projet scientifique /Gestionnaire | | Co-financeur | Nom de Laboratoire |
| | | Sélectionnez une valeur | |

Rechercher

Remettre à zéro

Gestion de la relation avec les publics
utilisateurs



À LA RENCONTRE
DES ACTEURS
DE LA RECHERCHE

Les évolutions du Portail du Suivi des Projets

- Effacer les critères de recherche en masse:

Recherche de projet

| | | | |
|--|-------------------------|----------------------------------|----------------------------|
| Titre | | | |
| Année édition | Sélectionnez une valeur | Acronyme | |
| AAP | Sélectionnez une valeur | Décision/Convention ANR (CE) | |
| Etat du projet | Sélectionnez une valeur | Responsable Scientifique | |
| Catégorie | Sélectionnez une valeur | SIRET | RNSR |
| Instruments | Sélectionnez une valeur | Début d'éligibilité des dépenses | Fin du projet scientifique |
| Chargé(e) de projet scientifique /Gestionnaire | | Co-financeur | Nom de Laboratoire |
| | | Sélectionnez une valeur | |

Rechercher

Remettre à zéro

Gestion de la relation avec les publics
utilisateurs



À LA RENCONTRE
DES ACTEURS
DE LA RECHERCHE

Les évolutions du Portail du Suivi des Projets

- Affichage du numéro de demande de modification:

▼ 1 Modification

Actualiser

| | Date de la demande de modification | Objet de la demande de modification | Réponse de l'ANR | Date de réponse de l'ANR | Numéro de demande de modification |
|--------------------------|------------------------------------|---|------------------|--------------------------|-----------------------------------|
| <input type="checkbox"/> | 25/08/2021 | 2b - Modification des montants – Demande de fongibilité | A valider | 25/08/2021 | 81 |

Gestion de la relation avec les publics
utilisateurs



À LA RENCONTRE
DES ACTEURS
DE LA RECHERCHE

Les évolutions du Portail du Suivi des Projets

- Lien vers le SIM pour déposer les documents et faire une demande de modification

▼ 3 Livrables

Actualiser **+ Dépôt des livrables** → Pour déposer les livrables, cliquez sur l'onglet « Suivi scientifique »/ « Documents de suivi ».

| | 1↓ Date échéances des pièces | ⇄ Livrable attendu conditionnant le versement | ⇄ Livrable déposé conditionnant le versement | ⇄ Statut | ⇄ Date de validation de statut |
|--------------------------|------------------------------|---|--|------------------|--------------------------------|
| <input type="checkbox"/> | 24/08/2013 | Rapport intermédiaire à 6 mois | Rapport intermédiaire à 6 mois | Validé par l'ANR | |
| <input type="checkbox"/> | 01/08/2014 | Rapport intermédiaire à 18 mois | Rapport intermédiaire à 18 mois | Validé par l'ANR | |
| <input type="checkbox"/> | 31/07/2016 | Rapport final | Rapport final | Validé par l'ANR | 09/02/2017 |

▼ Aucune Modification

Actualiser **+ Demande de modification de projet** → Seuls les responsables scientifiques et les établissements gestionnaires habilités peuvent faire une demande de modification de projet. Pour demander une modification de projet, cliquez sur l'onglet « Demande de modification »/ « Ajouter une demande ».

| | ⇄ Date de la demande de modification | ⇄ Objet de la demande de modification | Réponse de l'ANR | ⇄ Date de réponse de l'ANR | Numéro de demande de modification |
|--|--------------------------------------|---------------------------------------|------------------|----------------------------|-----------------------------------|
|--|--------------------------------------|---------------------------------------|------------------|----------------------------|-----------------------------------|

Gestion de la relation avec les publics
utilisateurs



À LA RENCONTRE
DES ACTEURS
DE LA RECHERCHE

Les évolutions du Portail du Suivi des Projets

- Glossaire sur les états des demandes : à valider, validée, en attente d'informations complémentaire, à traiter, traitée:

▼ 1 Modification

| Actualiser | | + De | |
|-------------------------------------|---|--------------------------|-----------------------------------|
| Date de la demande de modification | Réponse de l'ANR | Date de réponse de l'ANR | Numéro de demande de modification |
| <input type="checkbox"/> 24/01/2020 | En attente d'informations complémentaires pour validation | 19/07/2021 | 2347 |

Glossaire :
- A valider : la demande doit être validée par le CPS ou le département scientifique
- Validée : la demande a été validée par le CPS ou le département scientifique.
- En attente d'informations complémentaires : le CPS revient vers le porteur de la demande puisqu'il lui manque des informations essentielles au traitement de la demande.
- A traiter : le dossier a été récupéré par la DCF qui doit désormais le traiter.
- Traitée : la demande est désormais fermée. Il n'y a plus rien à faire.